



INSTITUT MONDIAL DES DONNÉES
MATRICE DE SUIVI
DES DÉPLACEMENTS

SUIVI DES FLUX MIGRATOIRES
RAPPORT TRIMESTRIEL AVRIL - JUIN 2024

MALI

A horizontal line composed of small yellow dots, positioned below the word 'MALI'.

Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), des donateurs et des partenaires : L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux, d'encourager le développement économique et social grâce à la migration et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants. Les cartes fournies le sont uniquement à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

© 2024 Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

Pour toute information extraite de ce document, qu'elle soit citée, paraphrasée ou utilisée de quelque manière que ce soit, la source doit être mentionnée comme suit : "Source : OIM [juillet 2024], Rapport trimestriel de suivi des flux migratoires (FMP)".

INTRODUCTION

Afin de mieux comprendre les mouvements et tendances migratoires en Afrique de l'Ouest et du Centre, l'OIM, à travers la Matrice de suivi des déplacements (*Displacement Tracking Matrix*, DTM), met en œuvre l'activité de suivi des flux de populations (*Flow Monitoring*, FM).

Le suivi des flux de populations a pour but de recueillir des données sur les flux et tendances migratoires, les profils des voyageurs et les parcours et intentions des migrants, afin de fournir une meilleure compréhension des mobilités en Afrique de l'Ouest et du Centre. Les zones à forte mobilité sont identifiées en collaboration avec les autorités nationales et locales. Des points de suivi des flux (Flow Monitoring Points, FMP) sont ensuite installés à des lieux de transit clés par lesquels passent les migrants. Au Mali, les FMP sont situés à Gogui (région de Kayes), Heremakono (région de Sikasso), Tombouctou (région de Tombouctou), Place Kidal (région de Gao) et Wabaria (région de Gao).

Les FMP ont été choisis afin de faire un meilleur suivi des migrations à destination ou en provenance des pays d'Afrique du Nord (Algérie, Maroc, Libye, Tunisie) ou d'Europe (Italie, Espagne, France) via les routes méditerranéennes centrales ou occidentales, mais également, des migrations saisonnières, notamment d'orpillage au Mali, en Guinée et au Sénégal. Les données recueillies au FMP de Wabaria ne sont pas comptabilisées parmi les chiffres d'enregistrement des flux pour éviter tout double comptage.

Ce rapport présente les données clés collectées entre le 01 avril et le 30 juin de cette année au niveau des quatre points de suivi FMP au Mali. Il est subdivisé en deux sections:

- Une section présentant les données obtenues lors de l'enregistrement des flux (FMR).
- Une autre section présentant les résultats des enquêtes individuelles effectuées auprès des voyageurs (FMS).

Pour plus d'informations sur la méthodologie du suivi des flux et les définitions des flux considérés dans le cadre de ce rapport, merci de consulter la dernière page.

Carte 1: Localisation des points de suivi des flux



Tableau 1: Répartition des flux par FMP

Répartition des enregistrements et des enquêtes par FMP		
FMP	FMR	FMS
Heremakono	82 002	584
Gogui	10 659	545
Tombouctou	10 543	322
Gao (Place Kidal)	7 322	643
Gao (Wabaria*)	9 614	497

*Pour éviter le double comptage, les flux internes de Wabaria ne sont pas pris en compte dans le calcul du total

CHIFFRES CLÉS

- **110 500*** individus enregistrés au cours de la période (FMR)
- **65 pour cent** du total des flux enregistrés sont des flux entrants au Mali
- **47 pour cent** des migrants enquêtés se déplacent pour la recherche d'emploi et de moyen de subsistance
- **71 pour cent** des migrants enquêtés avaient au moins un niveau d'éducation primaire
- **12 pour cent** n'avaient pas de documents de voyage au cours de l'enquête

TENDANCES MIGRATOIRES

Au cours du deuxième semestre de l'année 2024, environ 110 500 flux migratoires ont été observés au niveau des FMP transfrontaliers. Le point de suivi interne situé dans la région de Gao (point FMP de Wabaria) a, quant à lui enregistré un total de 9 600 migrants au cours de ce trimestre.



Au début du 2nd trimestre, le total des flux enregistrés au mois d'avril a baissé de 15 pour cent par rapport au mois de mars du premier trimestre. Cette baisse a été importante particulièrement dans les flux enregistrés à Gogui (frontière avec la Mauritanie, (41%) soit environ 2400 migrants). Les tensions diplomatiques entre les deux pays ont eu un impact sur les flux qui ont transité sur ce point de suivi à Gogui.

Ensuite, en mai, le total des flux a connu une hausse de 22 pour cent par rapport au mois d'avril. Cette hausse s'est reflétée sur les flux enregistrés sur l'axe Mali–Burkina Faso à travers le FMP de Heremakono situé dans la région de Sikasso, avec une augmentation de 30 pour cent. La majorité de ces flux observés sur cet axe est majoritairement composée de migrants saisonniers pour les activités d'orpaillage.

De manière générale, des pics variants entre 1 000 et 4 100 individus sont notés sur les tendances journalières. Ces pics coïncident aux jours de voyage en masse des orpailleurs (mardi et vendredi) transitant au FMP de Heremakono. Ce point de suivi enregistre à lui seul 74 pour cent du total des flux au cours de ce trimestre. Ce nombre important de migrants majoritairement saisonniers sont de nationalité Burkinabé avec une part importante de mineurs non accompagnés (10%).

Graphique 1: Évolution des flux migratoires du 01 avril au 30 juin 2024

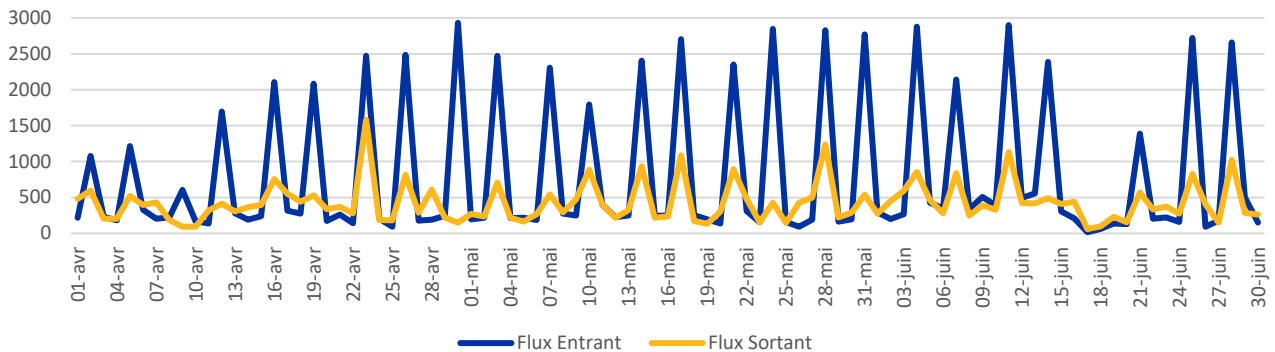


Tableau 2: Principaux pays de provenance et destination des flux enregistrés

ORIGINE DES FLUX			DESTINATION DES FLUX		
Pays	Pourcentage	Variation*	Pays	Pourcentage	Variation*
Burkina Faso	54%	5pp	Mali	65%	6pp
Mali	35%	-6pp	Burkina Faso	21%	3pp
Mauritanie	7%	-1pp	Algérie	11%	1pp
Algérie	4%	-2pp	Mauritanie	4%	1pp

*Variations calculées par rapport au 2nd trimestre de l'année 2023. Pour des raisons opérationnelles, les données du premier trimestre de l'année 2024 ne couvrent pas tous les 3 mois pour permettre de faire une comparaison trimestrielle.

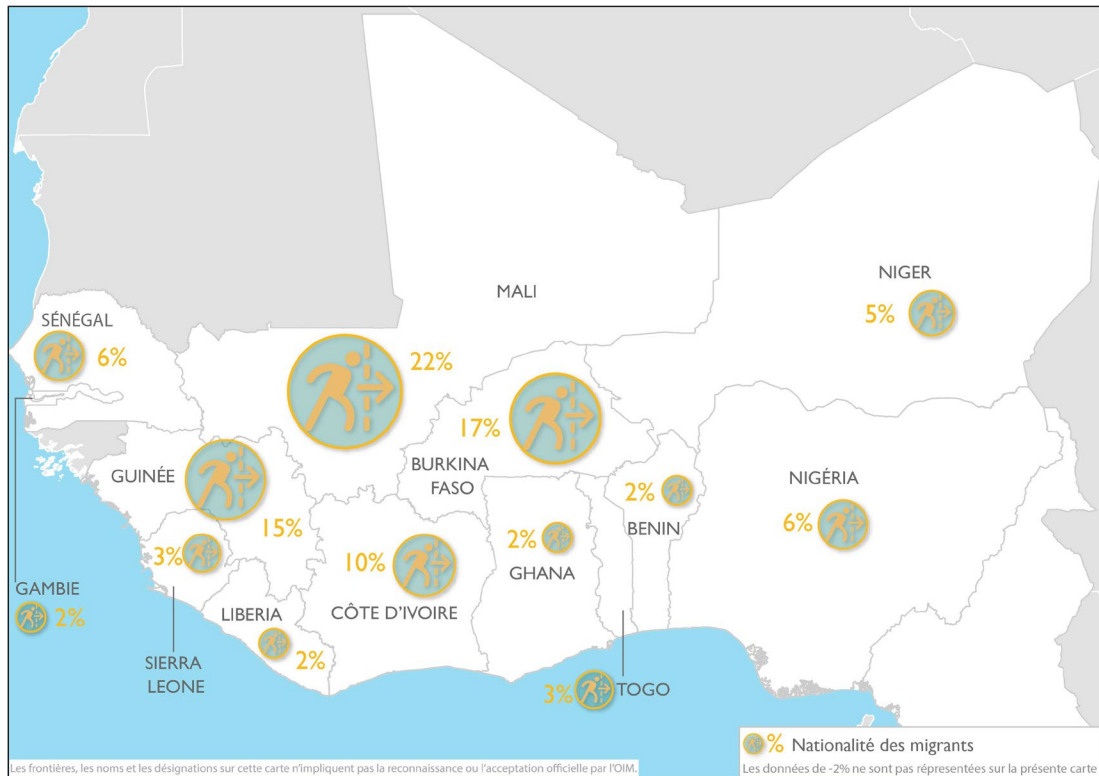
PROFIL DES VOYAGEURS

La population migrante enregistrée sur les FMP au Mali durant ce trimestre est majoritairement masculine. Les femmes représentent 5 pour cent du total des flux enregistrés. Cependant, malgré la faible proportion des femmes observées dans les flux, leur présence varie selon les FMP avec des proportions considérables dans les FMP de Heremakono (36%), Gogui (32%) et Tombouctou (23%). La présence des femmes dans ces FMP témoigne de leur intérêt pour la migration vers la Mauritanie où les emplois semblent être mieux rémunérés, ou aussi le Maroc, l'Algérie, la Libye et au-delà, l'Europe.

La quasi-totalité des flux transfrontaliers observés durant ce trimestre sont des migrants en majorité originaires des pays de l'Afrique de l'Ouest. Au niveau du point FMP interne de Gao (Wabaria), les flux des ressortissants Tchadiens et Soudanais ont quasiment doublé au cours de ce 2^e trimestre comparé au même trimestre de l'année 2023.

Les migrants ressortissants des pays frontaliers du Mali représentent 83 pour cent des flux enregistrés. Il s'agit principalement du Burkina Faso (75%), de la Guinée Conakry (4%), de la Côte d'Ivoire (3%), du Niger (1%), du Sénégal (1%). La part des flux entre le Mali et la Mauritanie à travers le point de passage de Gogui a été très faible durant cette période. Cela pourrait être lié aux tensions diplomatiques entre les deux pays qui a eu un impact considérable sur les mouvements des migrants à travers cette route privilégiée des migrants en majorité d'origine malienne.

Carte 2: Nationalité des migrants observés



VULNERABILITÉS OBSERVÉES AUX FMP



1% ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS



< 1% FEMMES ENCEINTES



< 1% PERSONNES ÂGÉES (PLUS DE 60 ANS)



5% ENFANTS NON-ACCOMPAGNÉS

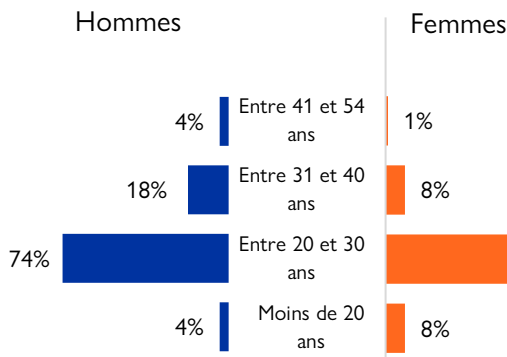
PROFIL DÉMOGRAPHIQUE ET SOCIOÉCONOMIQUE DES MIGRANTS ENQUÊTÉS

Les enquêtes individuelles effectuées auprès des migrants en transit dans les points de suivi ont touché plus de 3 000 individus.

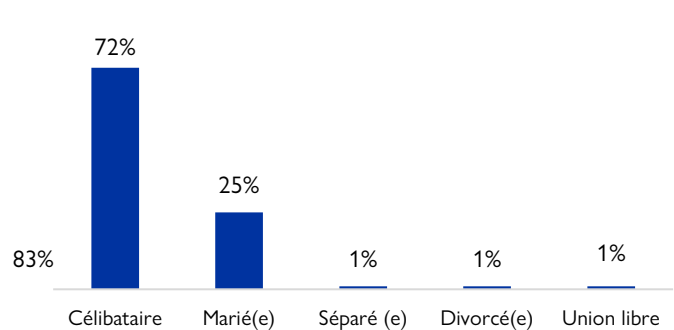
76 pour cent des migrants touchés par les entretiens se situent dans la tranche d'âge de 20 à 40 ans. Cette tranche d'âge reste la plus importante aussi bien chez les hommes (74%) que chez les femmes (83%). Ceux plus jeunes, classés dans la catégorie des moins de 20 ans représente 5 pour cent. Ces derniers sont en majorité originaire du Burkina Faso, de la Guinée, du Mali et du Nigéria. Toujours dans cette catégorie des jeunes, les femmes nigériennes et guinéennes occupent la part la plus importante.

La majorité des migrants (36%) ont déclaré au moins avoir atteint un niveau d'éducation primaire, contre 19 pour cent qui ont affirmé n'avoir aucun niveau. Ces derniers sont originaires du Burkina Faso (34%) et du Mali (28%), avec une part plus importante chez les hommes que chez les femmes.

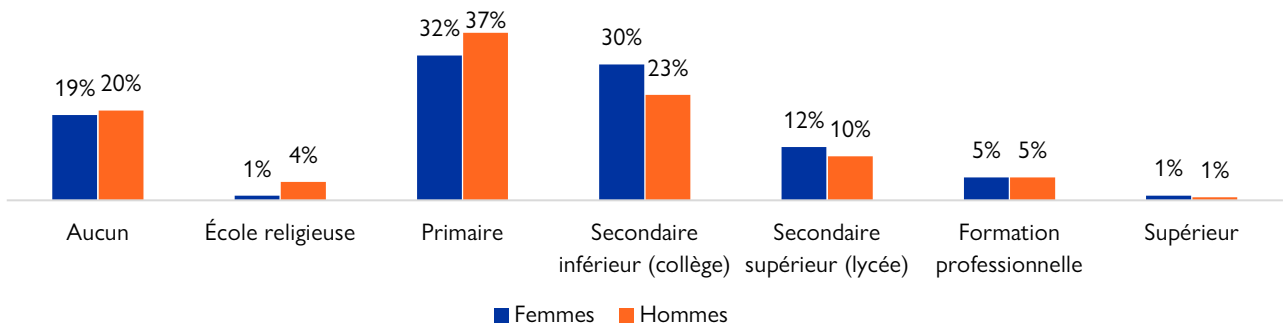
Graphique 2 : Tranche d'âge des migrants par sexe



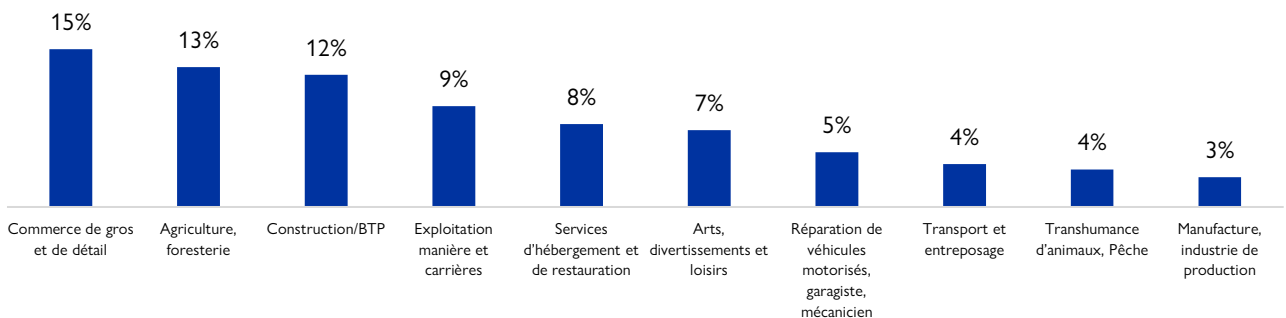
Graphique 3 : Situation matrimoniale des migrants



Graphique 4 : Niveau d'éducation des migrants



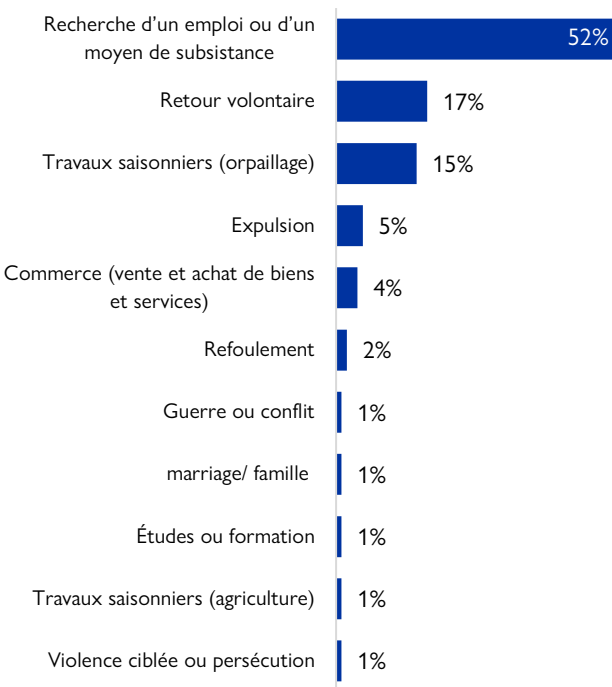
Graphique 5 : Principaux secteurs d'activités des migrants enquêtés avant le voyage*



* L'analyse du graphique 5 est basée sur les migrants qui étaient en activité avant le voyage et qui ont donné le secteur dans lequel leur activité se situait (soit 65% des migrants enquêtés).

MOTIFS ET PARCOURS MIGRATOIRES DES MIGRANTS

Graphique 6 : Motifs de la migration

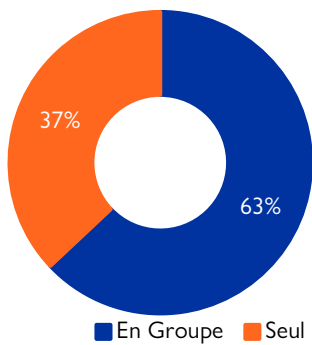


72 pour cent des migrants enquêtés ont évoqué des motifs économiques lors des entretiens. Ces raisons sont principalement liées à la recherche d'emploi ou de moyens de subsistance (52%) et aux travaux dans les sites d'orpaillage (17%).

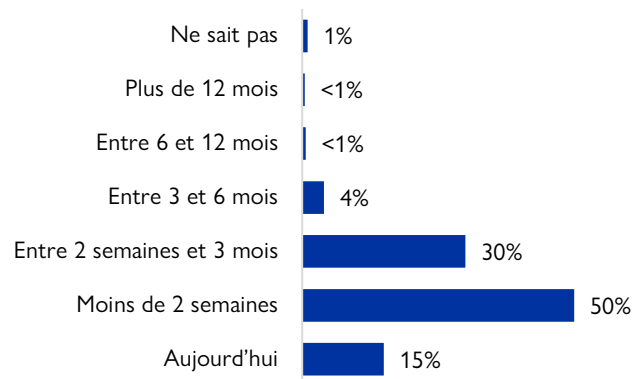
D'autres raisons liées à des retours (volontaires et forcés) ont été évoquées par 19 pour cent des migrants enquêtés. Ces retours (forcés et volontaires) ont concerné principalement des migrants originaires du Mali, de la Guinée-Conakry, du Burkina Faso, du Niger et de la Côte d'Ivoire.

Une analyse par motif de déplacements démontre que les migrants à la recherche d'emploi ou de moyens de subsistance avaient comme principales destinations l'Algérie, la Mauritanie, la Libye et les pays de l'Europe. Ce facteur se justifie principalement par le manque d'opportunités et d'emplois dans les pays d'origine des migrants, car 34 pour cent d'entre eux n'exerçaient aucune activité avant leurs départs. Quant à d'autres, elle s'explique par la faible rentabilité des activités exercées dans les domaines de l'agriculture, du commerce, de l'art et du divertissement et de la construction.

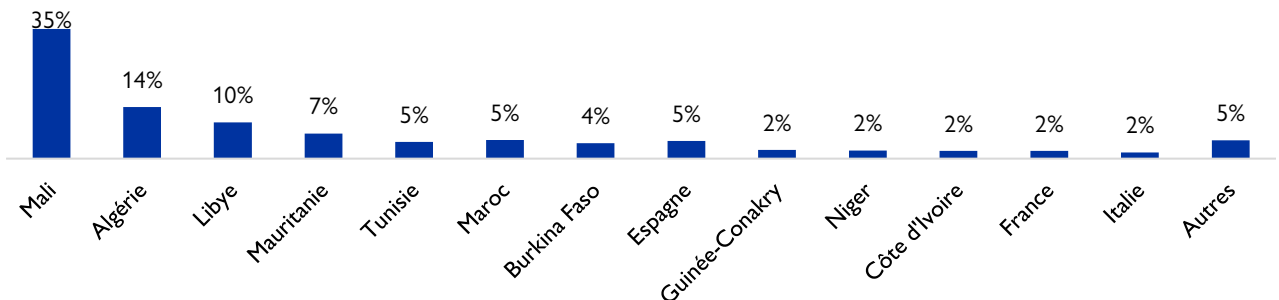
Graphique 7 : Modalités de voyage



Graphique 8 : Durée de parcours

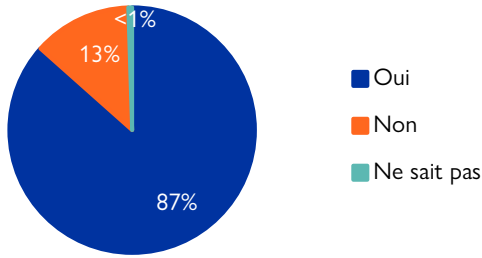


Graphique 9 : Pays de destination finale envisagée par les migrants



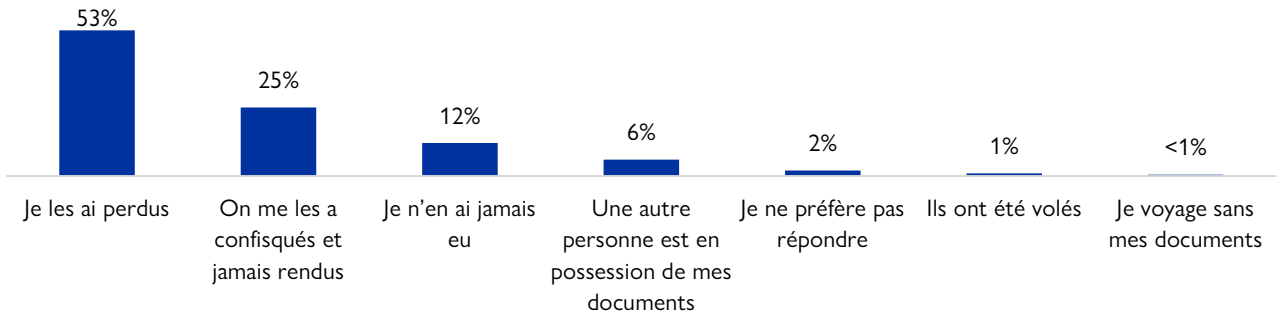
VULNERABILITÉS ET RISQUES D'EXPLOITATION

Graphique 10: Possession de document

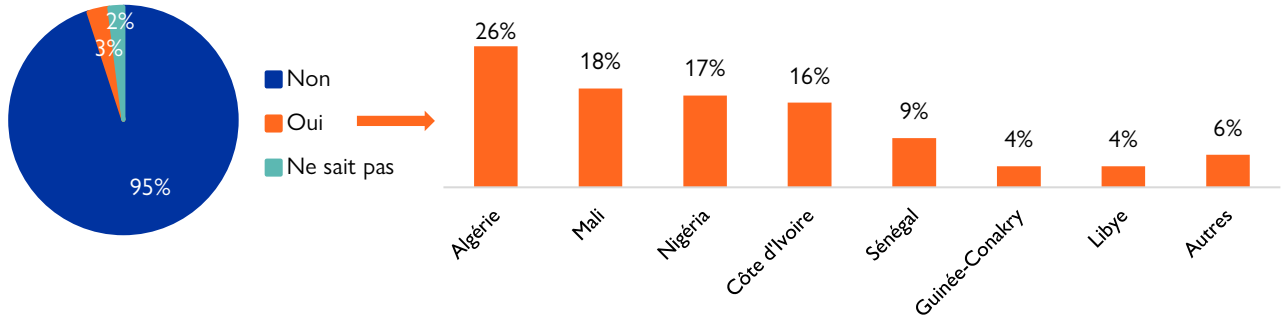


La confiscation du document d'identité ou de voyage du migrant durant son trajet ou à l'arrivée dans le pays de destination est assimilée à une forme d'abus sur la personne et une contrainte sur sa liberté de mouvement. En effet, 31,5 pour cent des individus n'ayant pas de document d'identité en leur possession ont affirmé que leurs documents ont été soit confisqués soit détenus par une autre personne.

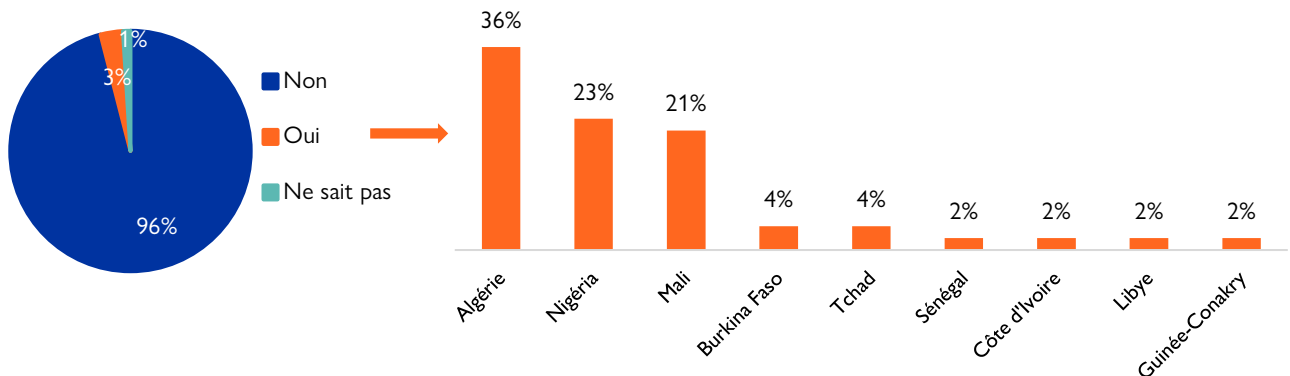
Graphique 11: Principales raisons de non-possession de documents d'identité



Graphiques 12 et 13 : Travail des migrants sans rémunération et pays d'origine



Graphiques 14 et 15 : Travail des migrants contre leur gré et pays d'origine



INTRODUCTION : Le suivi des flux, mis en œuvre par l'OIM à travers la Matrice de suivi des déplacements (DTM), a pour objectif de fournir une vue d'ensemble des mobilités en Afrique de l'Ouest et du Centre à travers la collecte de données clés sur le nombre, le parcours et les caractéristiques des flux observés dans des zones à forte mobilité à travers la région.

MÉTHODOLOGIE : Le suivi des flux de population est un travail d'enquêtes qui vise à mettre en lumière les zones particulièrement sujettes aux migrations transfrontalières et intrarégionales. En premier lieu, les zones de forte mobilité sont identifiées à l'échelle du pays. Les équipes DTM conduisent ensuite un travail au niveau local pour identifier des points de transit stratégiques. Au Mali, les enquêteurs collectent les données auprès des informateurs clés présents aux points de suivi des flux: il peut s'agir du personnel des gares routières, des fonctionnaires de la police ou de la douane, des chauffeurs de bus ou des migrants eux-mêmes. Un questionnaire de base combiné à des observations directes permettent de collecter des données désagrégées par sexe et nationalité. Les points de suivi des flux ont été choisis après consultation avec les acteurs nationaux et locaux impliqués dans la gestion des migrations au Mali, en fonction de la localisation et des caractéristiques propres aux flux transitant dans ces espaces. La collecte de données se fait de manière quotidienne.

L'enregistrement des flux (*Flow Monitoring Registry*, FMR) consiste à collecter les données au niveau des différents points de passage via des observations directes et auprès d'informateurs clés. Le **FMR** recueille des informations sur le nombre de voyageurs passant par les points de passage, leurs lieux de provenance et de destination envisagées, les moyens de transports utilisés, ainsi que les vulnérabilités observées.

Les enquêtes individuelles (*Flow Monitoring Survey*, FMS) permettent de collecter des données plus approfondies à travers des entretiens auprès d'un échantillon de voyageurs qui passent par les points de passages afin de mieux comprendre leurs profils. Les données principales collectées à travers le **FMS** sont la nationalité du voyageur, son âge, son sexe, son niveau d'éducation, son statut professionnel, les raisons de son déplacement, sa provenance, sa destination ainsi que ses besoins et vulnérabilités.

À chaque point de suivi des flux (*Flow Monitoring Point*, FMP), les données sont recueillies par une équipe d'enquêteurs. La collecte de données est effectuée quotidiennement aux horaires lors desquels le plus grand nombre de voyageurs traversent les FMP. Cependant, ces horaires peuvent être aménagés en fonction de la période et du contexte. Les données sont collectées à travers un formulaire et d'observations directes.

LIMITES : Les données utilisées dans le cadre de cette analyse sont des estimations et ne représentent qu'une partie des flux existants. La couverture spatio-temporelle de ces enquêtes est partielle et la collecte des données reste limitée à l'échelle de la journée bien qu'elle se fasse de manière quotidienne et sur des périodes où les flux sont importants. Enfin, aucune donnée n'est collectée sur les flux existant en dehors des plages horaires couvertes par les enquêteurs. Les données sur les vulnérabilités sont basées sur les observations directes des enquêteurs et ne doivent être comprises qu'à titre indicatif.

Les nationalités des migrants sont celles déclarées par ceux-ci et les documents ne sont pas vérifiés par les enquêteurs.

Bien que le choix des répondants soit aléatoirement entrepris par l'enquêteur, dans la pratique, la sélection n'est pas faite selon une méthode probabiliste. Ceci constitue un facteur de biais dans l'échantillon tiré. En outre, aucune base de sondage n'est disponible pour permettre l'utilisation d'une méthode probabiliste.

Partant de ces constats, il serait judicieux de ne pas généraliser les résultats obtenus. Néanmoins, le rapport apporte des indications utiles sur les profils, les expériences, les besoins et les vulnérabilités des migrants.

Le terme de flux sortant fait référence aux migrants qui arrivent au point de suivi des flux avec l'intention de se diriger vers les zones extérieures du Mali.

Le terme de flux entrant fait référence aux migrants qui arrivent à un point de suivi des flux avec l'intention de se rendre à l'intérieur du Mali.

Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'OIM, des donateurs et des partenaires. L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de mieux faire comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Les cartes fournies dans ce rapport le sont uniquement à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent porter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.